



**Rapport du Comité de promotion et de  
développement des marchés sur la réunion  
du 26 septembre 2012**

1. Le Comité de promotion et de développement des marchés s'est réuni à Londres le 26 septembre 2012 pour la quatrième fois en vertu de l'Accord international de 2007, sous la présidence de M. Andrea Illy (Union européenne – Italie).

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document PM-15/12 Rev. 1.

**Point 2 : Promotion et développement des marchés en vertu de  
l'Accord international de 2007 sur le Café**

3. Le Président a présenté le document PM-18/12 dans lequel figure un Plan de promotion et de développement des marchés en vertu de l'Accord de 2007 qu'il a préparé à la suite de la présentation qu'il a faite au Comité en mars 2012. Il a déclaré que les programmes de promotion en vertu de l'Accord de 2001 ont contribué favorablement à la consommation dans le cadre d'une stratégie globale visant à réduire le déséquilibre entre la demande et l'offre, avec une croissance annuelle moyenne de 2,3% depuis 2001, contre moins de 2% pendant la décennie précédente. Bien que le marché soit désormais confronté à un déficit de l'offre, une stratégie à long terme pourrait contribuer à réduire la volatilité, et une promotion de la consommation lorsque les prix sont plus élevés pourrait contribuer à éviter une future crise si les approvisionnements de café augmentent en réponse à la hausse des prix.

4. L'objectif des activités de promotion et de développement des marchés du Plan passerait de la promotion de la consommation du café à la promotion de la valeur et de la différenciation à travers un réseau de partenaires, avec deux objectifs stratégiques :

la promotion de la valeur grâce à la qualité, la santé, la durabilité et la différenciation, et le soutien des pays producteurs de café pour démarcher le café grâce à des programmes visant à augmenter les revenus, en mettant un accent particulier sur les petits producteurs, l'OIC jouant le rôle de facilitateur et de fournisseur de connaissances. Aucun budget n'a été proposé car l'OIC serait le catalyseur et développerait un réseau de partenaires et d'agents de promotion qui mettraient en œuvre le plan à titre gracieux, tout en coordonnant l'utilisation d'une approche holistique non-intrusive de communication. Le Président a noté que deux événements marquants faciliteraient la participation des partenaires au Plan : le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'OIC au Brésil en septembre 2013 et l'Expo 2015 à Milan sur le thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie", avec un "pôle café" où les pays producteurs et consommateurs présenteront l'ensemble de la filière café. Tous les Membres ont été encouragés à participer à l'Expo et il invitera le Gouvernement italien à envisager d'accueillir la prochaine Conférence mondiale de Café en même temps. Comme décidé en mars, il a procédé à une étude de faisabilité et a reçu des commentaires très positifs de représentants du secteur privé et de gouvernements qu'il avait consultés dans des pays importateurs et exportateurs.

5. Le représentant de l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC) a brièvement fait le point des activités sur le café et la santé de ces dernières années. Au cours des dix dernières années, deux programmes ont réussi à promouvoir les avantages du café : *Positively Coffee* et Les professions de la santé – Programme d'éducation au café (HCP-CEP), avec une baisse significative des informations négatives sur la consommation de café et une augmentation des rapports positifs. Il est essentiel d'apaiser les inquiétudes des consommateurs au sujet de la santé pour augmenter la consommation de café ; les autres piliers du plan de promotion comme le plaisir et la qualité n'ont aucun impact si les consommateurs sont préoccupés par des questions de santé. Il est également possible qu'à l'avenir, l'impact des toxines présentes dans le café, comme l'acrylamide et le furane, suscitent des inquiétudes qui pourraient être apaisées par une approche holistique informant les consommateurs que le café a un effet bénéfique. Enfin, il a déclaré que si les Membres exportateurs prenaient la décision d'affecter des ressources du Fonds spécial (environ 1,37 million de dollars) à la consolidation des travaux en cours et à l'élaboration d'autres programmes sur le café et la santé avec l'ISIC, cette organisation envisagerait la possibilité de compléter ce financement à une prochaine réunion.

6. Le Comité a pris note de ces informations. Au cours des débats sur ce point, un large soutien a été exprimé en faveur du plan et le Président a été félicité pour les efforts qu'il a déployés pour faire avancer cet objectif important de l'Accord de 2007. Les Membres exportateurs devront examiner plus avant la proposition d'utilisation des ressources du Fonds spécial pour des programmes sur le café et la santé. L'importance d'une contribution de

contrepartie des consommateurs a été notée eu égard aux bénéfices de cette activité pour les deux catégories de Membres. En ce qui concerne la proposition de création d'un groupe de travail ou d'un groupe directeur pour faciliter la mise en œuvre du plan, un groupe directeur sur la promotion s'est avéré précieux dans le cadre des accords précédents et il pourrait être utile de créer un tel groupe et d'en élaborer le mandat. On a fait valoir qu'une devise générale nécessiterait un cadre juridique pour éviter qu'elle soit utilisée pour des produits qui ne répondent pas à certaines exigences en matière de qualité ou autres. On a également noté la nécessité de mesures concrètes pour aider les petits exploitants, comme l'aide à la replantation et à l'augmentation des revenus. Enfin, en réponse à une remarque au sujet de la nécessité de planifier pour l'avenir et d'assurer la disponibilité des fonds au moment où ils sont requis, le Président a rappelé l'importance de la mesure des résultats et des rapports. En cas de réactions positives, des ressources supplémentaires seront recherchées, ce qui pourrait être un objectif à moyen terme. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, le programme ne sera pas poursuivi.

7. Le Comité a remercié le Président pour les efforts qu'il a déployés au cours des six derniers mois pour mener une étude de faisabilité et élaborer en temps voulu un plan complet de promotion, et a décidé de recommander au Conseil d'approuver le plan. Après l'approbation du Conseil, les prochaines étapes seront de diffuser le plan à tous les Membres et parties prenantes potentielles, d'établir un réseau d'intervenants potentiels et de recruter des agents de promotion. Enfin, le Comité a noté que les Membres exportateurs tiendront des consultations le jour suivant sur l'utilisation du Fonds spécial pour les programmes sur le café et la santé.

**Point 3 : Activités concernant la promotion**

8. Le Directeur exécutif a indiqué que la 24<sup>e</sup> Conférence internationale de l'ASIC sur la science du café aurait lieu au Costa Rica du 11 au 16 novembre 2012. Des informations sont disponibles sur le site web ([www.asic2012costarica.org](http://www.asic2012costarica.org)). Comme l'ont décidé les Membres exportateurs à la dernière réunion, une contribution du Fonds de promotion a été faite à la Conférence. S'agissant de *CoffeeClub*, l'avenir de cette initiative sera examiné dans le contexte du Plan de promotion et de développement des marchés. Le Comité a pris note de ce rapport.

**Point 4 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ)**

9. Le Chef des opérations a présenté le document PM-17/12 dans lequel figure un rapport sur le PAQ pour les années civiles 2005 à 2011 et janvier à juin 2012. Dix-neuf Membres exportateurs de l'Accord de 2007 appliquent intégralement la Résolution 420 et six

autres Membres fournissent des données partielles. Ces Membres représentaient quelque 64% des exportations mondiales entre 2005 et 2011 et 52,7% des exportations pendant les six premiers mois de 2012.

10. Le Chef des opérations a également présenté le document PM-16/12 dans lequel figure un rapport sur les classifications des Arabicas et des Robustas pour les années civiles 2005 à 2011 et de janvier à juin 2012. Dans le cas des Arabicas classés par l'Inter-Continental Exchange (ICE) pendant la période considérée, les acceptations aux tests de calibrage, dégustation et couleur ont atteint un sommet de 87,3% en 2009, pour retomber à 70% en 2011, le taux d'acceptation le plus faible enregistré depuis la mise en œuvre du PAQ. Le taux d'acceptation global pour les six premiers mois de 2012 était de 73,4%. Le volume de café Robusta classé par NYSE Euronext entre janvier 2005 et juin 2012 comme inférieur aux normes de la Résolution 420 s'est élevé à 12,25 millions de sacs (56,9%) sur un total de 21,53 millions de sacs classés pendant cette période. Le Viet Nam est à l'origine de la plus grande quantité de café rejeté avec 8,84 millions de sacs (72,1%) pendant cette période, suivi par la Côte d'Ivoire avec 1 million de sacs, soit 8,2% du total.

11. Enfin, le Chef des opérations a indiqué que l'OIC avait diffusé le document ED-2124/11 et sa révision dans lesquels les Membres étaient invités à envoyer les informations les plus récentes sur les normes nationales de qualité du café, y compris les systèmes de calibrage et de classification, en vue de procéder à un examen des normes de qualité lors d'une réunion future. Le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, l'Union européenne, le Guatemala, Haïti et le Mexique ont envoyé ces informations à l'OIC et il a invité les Membres qui ne l'ont pas encore fait à communiquer ces informations dès que possible. Le Comité a pris note de ces informations et des documents PM-16/12 et PM-17/12.

**Point 5 : Questions phytosanitaires**

12. Le Comité a noté que, lors de sa réunion du 26 septembre 2012, le Conseil consultatif du secteur privé (CCSP) avait reçu des informations récentes sur les questions phytosanitaires, notamment l'acrylamide et le furane. Aucun changement n'est à signaler pour le moment, mais une surveillance étroite est maintenue sur l'évolution de la législation européenne sur l'acrylamide qui pourrait se produire dans un proche avenir. En ce qui concerne le document ED-2124/11 Rev. 1 dans lequel les Membres sont invités à envoyer le détail de limites maximales de résidus (LMR) utilisées dans la production de café et de la méthodologie utilisée pour le calcul de celles-ci ainsi que des études pertinentes, des réponses ont été reçues du Brésil, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de l'Équateur, de l'Union européenne, du Guatemala, d'Haïti, de l'Indonésie, du Kenya, du Rwanda et des États-Unis. Un rapport sera préparé pour une prochaine réunion. Le Comité a également noté que, conformément à la

demande formulée lors de sa dernière réunion, l'OIC a pris contact avec l'Union européenne pour demander les dernières informations disponibles sur les nouvelles directives européennes sur la sécurité alimentaire. L'Union européenne a confirmé qu'il n'y avait rien de nouveau à signaler. Des informations sont disponibles sur le site web de l'Union européenne [http://ec.europa.eu/dgs/health\\_consumer/information\\_sources/docs/plant/factsheet\\_pesticides\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/information_sources/docs/plant/factsheet_pesticides_fr.pdf)

**Point 6 : Questions diverses**

13. Le Comité a noté que le Conseil approuverait la composition du Comité pour 2012/13 à sa 109<sup>e</sup> session et qu'à sa première réunion en mars 2013 il désignerait un président et un vice-président pour 2012/13. Le Comité a décidé qu'à ce moment, M. Andrea Illy devrait être reconduit dans ses fonctions de président pour 2012/13 pour qu'il puisse mettre en œuvre le Plan de promotion et de développement des marchés qu'il a développé.

**Point 7 : Date de la prochaine réunion**

14. Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu à Londres pendant la 110<sup>e</sup> session du Conseil, du 4 au 8 mars 2013.